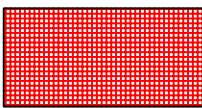
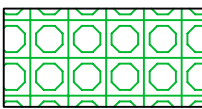


LEGENDE

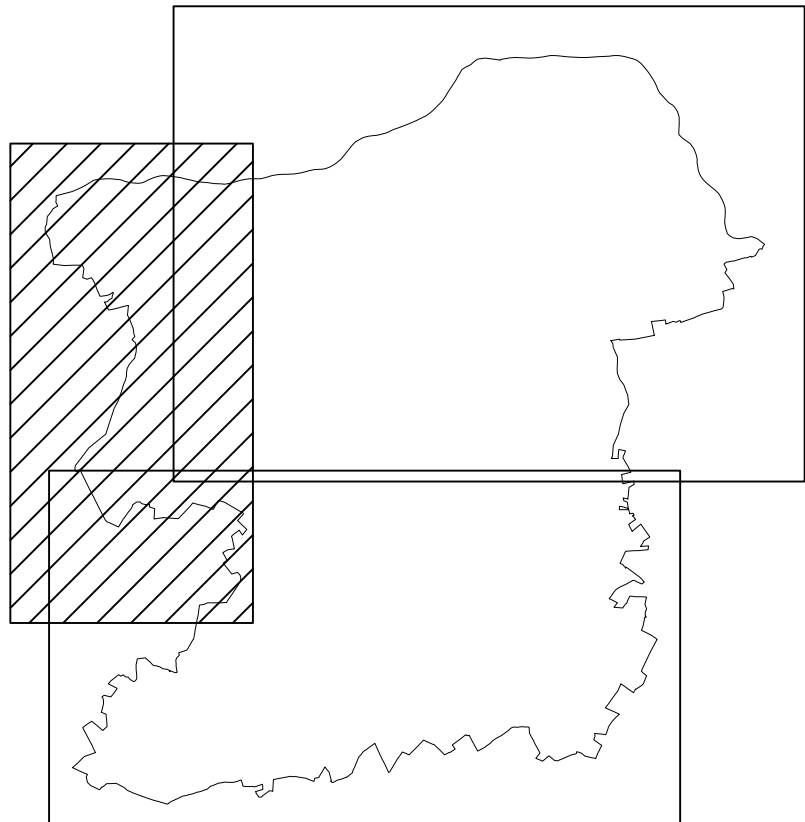
-  Délimitation des zones
-  Emplacements réservés
-  Espaces boisés classés à protéger
-  limite de zone inondable (voir étude en annexe 5f)
-  Accès réglementés
-  Zone de bruit
-  Recul en application de l'article L.111-1-4
-  Règles architecturales particulières

Éléments de paysage (article L 123-1-7)

-  Éléments de paysage bâti à protéger
-  Éléments de paysage à préserver
-  Points de vue à protéger

OBJET	BENEFICIAIRE	PARCELLES CONCERNEES	SUPERFICIE
2-Création d'équipements publics au bourg ouest	Commune	Section A : n°1438-1442	2 ha 24 a 91
3-Aménagement d'un espace public au bourg est	Commune	Section AB : n°33	66 a 92
4-Aménagement d'un carrefour aux Clédières	Commune	Section B : n°34	15 a 52
6-Elargissement d'une voie communale	Commune	Section AD : n°97 Section AE : n°60	2 a 63
9-Création de la déviation de Feytiat	Département	Section E : n°260-277-278-280-281-282	8 ha 63 a 82
10-Création d'un bassin de rétention	Commune	Section AC : n°62	30 a 00
11-Création d'un sentier de randonnée en bord de vienne avec espaces publics	Commune	Section F : n°299 Section A : n° 1-6-24-25-26-36-37-41-44-45-46-58-60-61-62-65-149-153-164-166-168-169-171-172-175-202-206-208-209-532-536-540-541-580-581-1471-1484-1513-1515	3 ha 95 a 75
12-Création d'un bassin de rétention	Commune	Section F : n°75-76-77	96 a 81
13-Création d'un sentier de randonnée en bord de Vienne	Commune	Section B : n°229-246-333-338-363-783-850-1047-1049	1 ha 33 a 12
14-Création d'un réservoir de stockage d'eau potable	Syndicat Intercommunal Vienne-Briance-Gorre	Section F : n°193	1 ha 03 a 09
15-Création d'un sentier de randonnée et accès aux berges du ruisseau des Villetes	Commune	Section A : n°85-95-389-391-859-1577-1578 Section F : n° 5-6-7-8-42-43-45-46-53-298-299-300-301-306-323-324-325	1 ha 15 a 79
16- Création d'un sentier de randonnée et accès aux berges du ruisseau des Villetes	Commune	Section C : n°5-6 Section AH : n°1-2-3-4	1 ha 73 a 19
18-Aménagement d'une intersection au Petit Bonnefont	Commune	Section F : n° 135	12 a 57
19 -Création d'équipements publics au bourg ouest	Commune	Section A : n°510	32 a 12
20-Elargissement d'une voie publique au bourg est	Commune	Section AA : n°66-68-69-70 Section AB : n°21-32-33	8 a 36
21-Création d'un passage pour canalisations au bourg est	Commune	Section AA : n°66-67-256	5 a 82
22-Elargissement d'un chemin public et création d'une aire de retournement au bourg nord	Commune	Section A : n°302-303-310	5 a 48
23-Création d'une liaison piétonne entre les Biards et Pierrefiche	Commune	Section E : n°287-288-297-298-304-319-323-427	39 a 83
24-Création d'une aire de retournement à la Haute Rippe	Commune	Section D : n°314	4 a 06
25-Création d'un chemin pour relier le moulin du Verdier	Commune	Section A : n°45-54	6 a 89
26-Création de cheminements piétons et accès aux berges du ruisseau des Villetes	Commune	Section C : n°207-214-215-216-217-218-225-495-620 Section AE : n°6-7-39-40	3 ha 32 a 94
27-Création d'un cheminement piéton	Commune	Section C : n°310-316-317-318	39 a 15
28-Elargissement d'une voie aux Chabannes	Commune	Section F n°140	1 a 48
29-Elargissement d'une voie aux chabannes	Commune	Section E n°13	2 a 44
30-Elargissement d'une voie à Puy Parlier	Commune	Section E : n°708-712	2 a 03
TOTAL			27 ha 14 a 72

phase administrative		DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE
❄	avant-projet arrêté	COMMUNE DE SAINT JUST LE MARTEL
❄	document soumis à enquête publique	
❄	document approuvé	
REVISION n°1 DU PLU Réactualisée après RS n°2-3-4 et modification n°3		M.D.VILLENEUVE-BERGERON - Architecte D.P.L.G - Urbaniste S.F.U. 11 rue du 8 mai 1945 - 87480 SAINT PRIEST TAURION tel : 05 55 39 60 61 - fax : 05 55 39 79 31



4B₃

ech : 1/5000

Mars 2015

P.L.U

PLAN LOCAL D'URBANISME

